



**SECTION DES
PYRENEES-ATLANTIQUES
DDFIP
DRDDI**

CHSCT DU 19 SEPTEMBRE 2012

FEDERATION DES FINANCES

Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) s'est réuni le mercredi 19 septembre 2012 dans les locaux de la DDFIP de la rue Lapouble à Pau.

SECRETARIAT DU CHSCT

Comme l'exige désormais le fonctionnement du Comité, le troisième tour de garde au poste « redondant » de Secrétaire du CHSCT a été pris cette fois-ci par... nous-mêmes... !

Par ailleurs, comme évoqué lors du Comité du 3.07.2012, la fonction d'Assistant de Prévention est bien devenue, comme préconisé par Paris, une activité à temps complet, et ce depuis le 1^{er} septembre dernier. Elle est assurée par Daniel Rouan.

POINT D'ETAPE SUR LE PROGRAMME D' ACTIONS

➤ **FORMATIONS**

Comme nous l'évoquions dans notre compte rendu du 3.07.2012, l'ensemble des sessions de formation SST (secouriste), maniement des extincteurs et risques routiers ont bien été réalisées durant le 1^{er} semestre.

Les 2 sessions complémentaires de formation aux risques routiers pour 9 agents de la DDFIP et 9 autres de la DRDDI qui avaient alors été décidées auront lieu les 20.09 et 25.10.2012.

Quant aux 6 sessions complémentaires de formation à la fonction de serre file/guide file comportant un volet relatif à l'utilisation d'un défibrillateur pour 60 agents de la DDFIP, elles auront lieu les 15, 16, 22, 23, 29 et 30.11.2012. A noter que concernant cette dernière formation, 133 agents sont concernés au total et qu'il en reste donc 73 à satisfaire prochainement.

➤ **TRAVAUX A LA DDFIP**

- La réfection et/ou le complément de la signalétique de sécurité incendie sur les sites des CFP de Pau Orléans, Bayonne, Lescar et Bassin de Lacq est maintenant en cours de finalisation. Le matériel nécessaire est toujours en cours de fabrication par le prestataire,
- la rénovation du système de sécurité incendie du CFP de Bayonne a été réalisée,
- la sécurisation des armoires de brassage informatique du CFP de Pau Orléans est également achevée,
- l'équipement en casques, vêtements et chaussures de sécurité pour les agents des services communs devant accéder au site de destruction sécurisée des documents administratifs est toujours en cours. Les agents concernés ont commencé à procéder aux essayages nécessaires,
- l'aménagement des toilettes du CFP d'Orthez afin de permettre l'accès aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) a été annulé à l'initiative de l'Administration faute de temps pour mettre valablement en oeuvre le projet sur cette année,
- dans le même registre, celui des toilettes du CFP d'Oloron Ste Marie, quant à lui, est pleinement lié aux travaux induits par la réinstallation de la Trésorerie SPL d'Oloron Ste Marie dans les locaux du SIP-SIE du 14 rue Adoue. Lesdits travaux n'ayant toujours pas commencé, l'opération initialement annoncée par l'Administration pour avant le mois de novembre prochain s'en trouve donc bien logiquement compromise,
- l'acquisition de 34 fauteuils de repos (en cas de malaise) pour les CFP et Trésoreries de proximité a été réalisée et le matériel a été livré dans les services,
- Tous les aménagements de postes de travail (fauteuils ergonomiques, souris ergonomiques, repose-poignets, porte-documents clavier/écran...) ont été réalisés, y compris les 4 opérations complémentaires qui avaient été votées le 3.07.2012. Seul reste toujours à réaliser un équipement en casque téléphonique qui est demandé depuis de longs mois déjà. Actuellement, l'équipement adapté au matériel téléphonique de notre réseau a bel et bien été trouvé mais c'est maintenant le prix bien plus élevé qu'initialement prévu qui semble poser problème. **En ces temps de disette budgétaire, on imagine aisément les hésitations de l'Administration qui craint là de s'engouffrer dans un puits sans fond (voir plus bas en questions diverses)...**
- l'isolation de la toiture du 3^{ème} étage du bâtiment B du CFP de Pau Orléans ainsi que des allèges du 2^{ème} étage du même bâtiment est maintenant quasiment achevée. Une réception de chantier est prévue très prochainement. Dans le même chapitre, la pose d'un faux plafond dans la cage d'escalier du 3^{ème} étage dudit immeuble a également été réalisée,
- enfin, l'audit sur l'éclairage pour les sites des CFP d'Oloron Ste Marie, Orthez, Bayonne, Pau Centre Hospitalier et Bedous a été réalisé durant le mois d'avril dernier. Les rapports site par site ont été communiqués aux membres du Comité (voir plus bas en questions diverses).

➤ **TRAVAUX A LA DRDDI**

- L'acquisition d'un défibrillateur pour les bureaux de Bayonne a été faite. Après bien des tergiversations, celui-ci a en définitive été installé dans les locaux de la Direction de Bayonne,
- La pose d'un revêtement anti-dérapant sur les sols de l'étage des futurs locaux de la Brigade de Pau sur le site de l'Aéroport Pau Pyrénées qui nécessitait la production de devis écrits, mais également du Dossier Technique Amiante (DTA) de l'immeuble, est toujours en cours. 2 devis comparatifs viennent tout juste d'être reçus de même que le DTA.

PROPOSITIONS D' ACTIONS COMPLEMENTAIRES

➤ **FORMATIONS**

Les membres du Comité ont décidé d'organiser :

- une session complémentaire de formation aux risques routiers pour 9 agents de la DDFIP,
- un exercice d'évacuation pour les agents de la DRDDI de Bayonne,
- une session complémentaire de formation à la fonction de serre file/guide file comportant un volet relatif à l'utilisation d'un défibrillateur pour 10 agents de la DRDDI.

➤ **TRAVAUX A LA DDFIP**

Lors de ce Comité, l'Administration comme à son habitude n'était pas arrivée « les poches vides ». Ainsi ont été examinés et adoptés :

- un projet complémentaire de travaux de signalétique en matière de sécurité incendie avec constitution de plans pour les sites du CFP de Bayonne et de la Trésorerie de Lescar,
- 3 aménagements complémentaires de postes de travail pour 2 agents du SIE de Bayonne et un agent de la BDV de Biarritz,

- l'acquisition d'un chariot pour le transport des charges lourdes à la Trésorerie de St Jean de Luz,
- la sécurisation des escaliers du CFP de Bayonne sous la réserve toutefois que plusieurs devis comparatifs soient demandés par l'Administration, ce qui n'était pas le cas ce jour. **De plus, afin de réaliser une opération cohérente, FO Finances 64 a demandé que les escaliers de secours soient également inclus dans l'opération de travaux.**

Ont par contre été rejetées les propositions complémentaires suivantes :

- acquisition d'un caisson temporisé (caisse) pour la Trésorerie de Salies de Béarn. En effet, le retour d'expérience des postes qui en sont dotés ne serait pas favorable. Les agents seraient réticents à les utiliser de crainte de mettre leur vie en danger en cas d'agression. Le Président a d'ailleurs partagé cette analyse. **A noter qu'il est quand même regrettable que le Comité ait été amené le 9.11.2011 à financer, à l'époque sur proposition expresse de l'Administration, 3 opérations de ce type pour les sites d'Arudy, d'Arzacq et Garlin...**
- remplacement de la porte d'entrée des personnels du CFP de Biarritz en vue de favoriser l'accessibilité des PMR. **Cette proposition avait été initialement inscrite « au menu » par l'Administration sans que celle-ci ne sache apparemment qu'au moins un agent handicapé travaillait sur le site et que ce projet était donc éligible au financement par la Cellule de Recrutement et d'Insertion des Personnes Handicapées (CRIPH). Lorsque l'Administration ne connaît même plus ses agents... il y a vraiment de quoi commencer à s'inquiéter... !**

► TRAVAUX A LA DRDDI

Dans le cadre du déménagement de la BSI de Dax pour des locaux pris à bail à St Paul les Dax, la DRDDI a présenté le projet d'installation d'un pont élévateur d'une valeur de 7 211,88 € dans le nouveau local. Ainsi, les agents des Douanes chargés de traquer le transport de matières illicites auraient donc plus de facilité à investiguer la partie basse des véhicules. S'il est indéniable que ce type d'équipement faciliterait grandement la tâche des agents concernés, en leur assurant au passage des conditions de sécurité accrues dans l'exercice de leurs investigations, il n'en demeure pas moins qu'il est quand même plus qu'étonnant que leur direction ne pourvoie pas à ce genre de besoin sur ses propres crédits de fonctionnement, d'autant plus que nous touchons là au cœur de métier et non pas à l'accessoire. **Ce que FO Finances 64 ne s'est pas privée de faire remarquer en Comité.**

Mais aux dires du Directeur Régional, les ponts élévateurs ne feraient pas partie de l'équipement de base prévu pour l'exercice des missions de la Douane. C'est pourquoi celui-ci, sans en avoir même de son propre aveu demandé une quelconque prise en charge par sa propre administration, a tenté de faire adopter le projet en Comité. Il n'a d'ailleurs pas caché non plus son intention de présenter d'autres projets identiques, notamment dans le cadre de la réinstallation de la Brigade de Pau sur le site de l'Aéroport Pau Pyrénées, si ce 1^{er} projet de St Paul les Dax devait recueillir l'assentiment du Comité. **Attention au porte monnaie du CHSCT, les factures suivantes arrivent... !**

A noter enfin que, toujours du propre aveu du Directeur Régional, le projet initial de réinstallation de la BSI de Dax devait passer initialement par la construction pure et simple d'un immeuble. **Aussi, pour FO Finances 64, nous lui avons fait remarquer, à juste titre nous semble-t-il, que le budget afférent à cette construction devait tout de même être assez conséquent... et certainement bien supérieur à 7 211,88 € ! Cette idée de construction étant en définitive abandonnée, il apparaîtrait donc raisonnable de faire supporter la dépense d'équipement en ponts élévateurs, bien moindre que celle d'une construction immobilière, par ses crédits directionnels. Eh bien non ! telle n'est pas la logique du Directeur Régional des Douanes qui préfère s'engouffrer dans « l'effet d'opportunité » (sic) de ce CHSCT... autrement dit « dans la brèche » !**

Autant dire que pour FO Finances 64, nous avons été particulièrement « estomaqués » par l'audace d'un tel comportement. Mais plus grande encore a été notre déception lorsque nous nous sommes aperçus que nous étions bien les seuls autour de la table à défendre le strict respect de l'esprit du CHSCT, à savoir « apporter des améliorations à l'existant sans jamais pour autant se substituer complètement à l'Administration ». Ce n'est d'ailleurs pas la 1^{ère} fois que nous dénonçons cette dérive de l'Administration visant à « se défausser » sur le Comité afin de compenser ses pertes en matière de crédits de fonctionnement (voir entre autres nos comptes rendus des 21.06.2011, 9.11.2011 et 29.03.2012). A noter que FO Finances 64 a été la seule organisation syndicale à s'opposer à ce projet et à l'argument « *il faut bien qu'on consomme les crédits... !* » (sic) Nous avons par contre proposé d'utiliser les crédits correspondants pour le service de la Dépense de la DDFIP dont les revêtements de sols sont en piteux état.

Aussi, face à l'absence de consensus sur ce projet, la Président a eu beau jeu, comme le prévoit d'ailleurs le Règlement Intérieur du Comité, de faire adopter unilatéralement cette proposition inacceptable à nos yeux.

A méditer pour l'avenir...

RAPPORT ANNUEL 2011 DU MEDECIN DE PREVENTION

Après avoir rappelé les raisons qui l'ont amené à présenter son rapport d'activité aussi tardivement (voir notre compte rendu du 3.07.2012), le Médecin de Prévention (MP) s'est enfin livré à la présentation détaillée dudit document aux membres du Comité.

Il en ressort que malgré la montée en puissance de ses nouvelles activités de Médecin Coordinateur Régional (MCR) l'amenant parfois à des missions assez lointaines, son activité sur le département n'en a pas été sacrifiée pour autant puisque, malgré la baisse évidente des effectifs, le nombre de visites médicales a par contre été en hausse sensible (+41).

Sur ce point précis, le MP a eu à déplorer qu'un bon nombre de rendez-vous n'aient pu être honorés par les agents. Aussi a-t-elle tenu à rappeler qu'eu égard au temps et aux moyens dont elle dispose, le risque est grand que des agents, notamment dans le cadre des visites quinquennales, ne manquent une occasion importante de dépistage de maladies graves.

Si le nombre de visites de postes et de services est globalement en hausse du fait de son activité de MCR, celui des visites sur le département est par contre en baisse (2 contre 3 en 2010).

19 recommandations d'aménagement de postes (20 en 2010) ont été faites par ses soins débouchant sur des aménagements matériels, physiques, de conditions d'exercice des missions et même sur des changements d'affectation.

11 accidents de service ont été à déplorer contre 8 en 2010. Sur ce point, il a été demandé au MP de bien vouloir dorénavant, sans bien évidemment trahir le secret médical, communiquer au Comité la nature exacte des accidents en question. Ainsi, le CHSCT pourrait bien logiquement inscrire à son programme d'action l'éradication des risques sur les sites incriminés.

Au chapitre des risques psycho-sociaux, il ressort du rapport que le nombre de cas de souffrance au travail exprimés par les agents serait en baisse sensible (12 contre 17 en 2010). **Autant dire que cela paraît pour le moins étonnant car cela ne correspond absolument pas au ressenti quotidien dans les services. Doit-on y voir là une sorte de résignation de la part des agents qui n'osent même plus s'ouvrir de leurs problèmes de santé morale au MP ?**

Pour FO Finances 64, nous avons demandé que les données communiquées sur ce sujet soient dorénavant plus précises. En effet, les chiffres communiqués concernent uniquement le nombre de cas recensés durant l'année et ne tiennent donc pas compte des cas recensés les années précédentes. Le rapport ne présente donc pas de données assez représentatives permettant une bonne analyse de l'évolution des risques psycho-sociaux. Des données cumulées et mises à jour des guérisons seraient plus précieuses car, rappelons-le à nouveau, le ressenti quotidien sur le terrain est bien moins optimiste que les données purement statistiques qui sont affichées. Peut-être la nomination d'un adjoint au MP s'avérerait-elle nécessaire afin de l'aider dans sa tâche ? La mise en place par l'Administration Centrale du Tableau de Bord de Veille Sociale, initiative tout à fait louable en soi, doit à notre sens s'accompagner de tous les moyens nécessaires, tant matériels qu'humains, afin de ne pas rester au rang des simples déclarations d'intentions à la mode.

INTERVENTION DE L'INSPECTEUR SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL (ISST)

► Formation de membres des CHSCT.

Le calendrier de ladite formation, annoncée depuis un certain temps déjà, vient enfin d'être validé par Paris. Les sessions devraient commencer cette année et se terminer dans le courant de l'année 2013. Concernant notre département, il serait plus prudent d'envisager l'année 2013 pour le déroulement de ces sessions de formation.

A noter que le module destiné à la formation des formateurs (l'ISST et le MP) devrait être disponible sous peu tandis que celui destiné aux stagiaires ne serait pas encore complètement finalisé.

La formation se déroulerait sur un total de 5 jours (3+2) pour des groupes de stagiaires compris entre 12 et 15 personnes.

► Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)

2012 devrait voir normalement la mise en place d'un support véritablement informatique du DUERP. Jusqu'à présent, ledit document est tenu sur un tableur Excel qui a clairement démontré ses limites. A noter d'ailleurs sur ce point que l'Assistant de Prévention a souligné durant ce Comité les difficultés qu'il rencontre régulièrement à obtenir l'actualisation des DUERP de la part des Chefs de Services, d'Unités et de Postes. Une refonte de la grille de cotation des risques devrait également voir le jour à cette occasion car le « couple fréquence x gravité » servant de base jusqu'à présent ne permet pas l'évaluation correcte de tous les risques rencontrés.

Enfin, un nouveau guide à l'élaboration du DUERP serait également édité prochainement.

► Guide amiante

Après les différentes étapes dans le traitement de la présence d'amiante qui a vu notamment

- la création du Diagnostic Amiante en 1996 axé sur le traitement des matériaux friables,
- la mise en place du DTA en 2001 donnant une approche plus générale sur tous les types de matériaux rencontrés contenant de l'amiante,

2012 verra la parution d'un nouveau guide méthodologique traduisant clairement un fort durcissement de la réglementation en la matière.

Ledit guide encadrera plus efficacement les réponses à apporter par un employeur/propriétaire face à sa responsabilité quant à la présence d'amiante dans les locaux professionnels. De même, il apportera des précisions quant à la gestion courante de l'entretien des bâtiments concernés, que ce soit avec ou sans réalisation de travaux.

HANDICAP

Dans le cadre de la mise en place d'un programme exceptionnel du Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHP) destiné à améliorer l'accessibilité immobilière de l'environnement professionnel pour l'ensemble des agents des directions du Ministère, la Direction Locale a informé le Comité qu'elle présenterait 3 projets de travaux sur des sites de Pau et de Bayonne à l'Administration Centrale pour financement par le fonds précité.

Ce projet soumis au vote sans point de désaccord apparent a recueilli l'assentiment général du Comité.

AUDITS ECLAIREMENT

Lors de la tenue du CHSCT du 3.07.2012, il avait été demandé que les rapports des audits consacrés à l'éclairage réalisés par l'antenne Immobilière de Toulouse soient portés à la connaissance des membres du Comité. 5 sites du département étaient concernés.

De ces rapports d'audit ressortent des préconisations de travaux parfois importants (création de faux plafonds, création d'impostes vitrées sur les cloisons aveugles, remplacement complet de certains équipements d'éclairage artificiel vétustes et de leurs commandes, création de fenêtres et de puits de lumière...) mais également des interventions plus modestes et réalisables très facilement (changement de stores, ajout de stores brise-soleil, réflexion sur le positionnement des agents dans les locaux trop profonds, tailles d'arbustes...).

Mais au-delà du thème de l'éclairage, il s'avère que l'Antenne Immobilière de Toulouse est allée bien plus loin dans son étude. Il y a donc vraiment là matière à travailler et les besoins sont même très clairement démontrés !

L'Administration prétend depuis quelques temps déjà « qu'en l'absence de propositions concrètes de travaux de la part des OS, elle se voit quasi systématiquement contrainte d'apporter ses propres projets afin de consommer les crédits disponibles du CHSCT » (sic), projets qui sont alors souvent sujets à polémique quant à leur éligibilité au financement par le CHSCT.

Aujourd'hui, nous disposons d'un véritable état des lieux de nos services et postes source indéniable d'idées d'interventions dont la thématique serait même dans certains cas parfaitement éligible au programme d'action d'un CHSCT. Il conviendrait d'ailleurs même d'aller bien plus loin dans la démarche en généralisant ce type d'audits à l'ensemble des sites du département, ce que pour FO Finances 64 nous avons d'ailleurs clairement exprimé ce jour en Comité. Nous aurions sans doute d'autres « surprises »...

Cependant, étant donné le calendrier déjà fort avancé cette année et notamment les difficultés liées à Chorus (encore et toujours !) lorsqu'il s'agit d'engager des dépenses sur le dernier trimestre, nous comprenons bien qu'il semble très difficile d'engager maintenant une quelconque action de travaux sur l'exercice 2012.

Aussi, FO Finances 64 a demandé clairement que ces rapports d'audit servent de base concrète et prioritaire à l'élaboration du programme d'action du CHSCT au titre de l'année 2013 au même titre que le DUERP.

L'administration a alors rétorqué « qu'elle ne pouvait tout faire et avait déjà fort à faire avec l'immeuble de la DDFIP de la Place d'Espagne qui s'avère être particulièrement coûteux depuis quelques temps » (sic).

Nous resterons néanmoins vigilants à l'occasion du prochain Comité de fin d'année et surtout force de proposition. Les thèmes d'actions sont déjà là !

TRESORERIE DE MAULEON

Le « roman feuilleton » de Mauléon continue... et va peut-être prendre fin...

Après avoir « de guerre lasse » envisagé le déménagement pur et simple de la Trésorerie (voir nos comptes rendus CHSCT du 3.07.2012 et CTL du 6.07.2012), l'Administration change à nouveau son fusil d'épaule et nous assistons à nouveau à un revirement de dernière minute.

En effet, suite à la visite de l'ISST et du MP en date du 25.07.2012 qui a donné lieu à la production d'un rapport édifiant quant à la quasi insalubrité des locaux dans lesquels nos collègues de Mauléon sont contraints de travailler au quotidien, il semblerait que la Directrice Générale des Services de la Mairie de Mauléon, propriétaire des locaux, ait repris contact sans attendre avec la Direction Locale afin de proposer un important programme de travaux... dont l'exécution pourrait même commencer dès le mois d'octobre prochain ! Ledit programme comprendrait :

- la création d'un sas d'entrée avec le remplacement de la porte d'entrée,
- la démolition d'une cloison permettant ainsi d'ouvrir l'ensemble du plateau de travail,
- le remplacement de la chaudière par un système de chauffage électrique,
- la rénovation et le déplacement du tableau électrique,
- le cloisonnement de l'escalier intérieur,
- l'abaissement des plafonds,
- la rénovation des 2 sanitaires avec l'adaptation de l'un des 2 pour les PMR,
- la réfection du coin cuisine,
- et enfin, la réfection complète des sols, des murs et des plafonds.

De plus, une promesse de réfection des menuiseries, actuellement très délabrées, dans le courant de l'année 2013 aurait même été obtenue.

C'est Byzance ! Mais comment croire à une nouvelle promesse de Monsieur le Maire alors que celui-ci a clairement « fait le mort » durant tous ces derniers mois ? C'est clairement la question que FO Finances 64 ne s'est pas privée de poser au Président. Celui-ci a reconnu qu'en effet, « aucune garantie de résultat ne pouvait être obtenue mais que nous avions sa parole que celui-ci ne lâcherait pas l'affaire tant que sa demande ne serait pas satisfaite et qu'il irait même jusqu'à Paris si nécessaire » (sic).

Un rendez-vous serait d'ailleurs prévu entre le DDFIP et le Maire pour le 1^{er} octobre prochain afin « d'affiner le projet » (sic), et notamment de déterminer le calendrier exact.

Mais là encore, quid du relogement des agents durant la phase de travaux ? Sur ce point, aucune réponse claire ne nous a été apportée durant ce Comité.

Enfin toujours aux dires de la Direction Locale, à l'occasion de ces importants travaux, le mobilier actuel du poste serait également complété, voire renouvelé.

Même si cette avancée de dernière minute paraît séduisante, pour FO Finances 64 nous avons souligné lors de ce Comité plusieurs points que nous souhaitons voir garder constamment à l'esprit :

- il est indispensable que la Mairie s'engage par écrit sur un programme concret de rénovation des menuiseries extérieures dans le courant de l'année 2013. Installer un mode de chauffage électrique dans les conditions actuelles serait un non sens énergétique et écologique,
- il est indispensable de mener maintenant cette opération jusqu'à son terme car les agents ne comprendraient bien évidemment pas un nouveau statu quo. Ce dossier n'a que trop attendu, comme celui de Salies de Béarn en d'autres temps,
- enfin, il est indispensable de mener une réflexion sur le mode de conclusion des baux qui ne prévoient aucune possibilité de sortie anticipée financièrement satisfaisante. A l'heure des économies budgétaires tous azimuts, il est inconcevable d'accepter un tel manque de prudence élémentaire dans la passation d'un contrat dont rappelons-le, dans le cas de Mauléon, même la durée est également sujette à caution. A méditer...

QUESTIONS DIVERSES

- Il a été rappelé la demande de remontée systématique des Registres Santé et Sécurité au Travail à l'occasion de chaque Comité. En revanche, aucune précision n'a pu être obtenue quant au projet de dématérialisation desdits registres,
- des groupes de travail directionnels dédiés à l'actualisation du DUERP et à l'élaboration des plans de prévention qui en découleront seront organisés dans le courant des mois d'octobre et de novembre prochains,
- lors de la tenue du Comité du 3.07.2012, le Président avait émis le souhait de l'organisation d'un groupe de travail chaque automne (à l'instar du Comité BIL pour le CDAS) afin de préparer avec un peu d'avance le programme d'actions de l'année suivante, souhait que nous avons d'ailleurs partagé. Aujourd'hui, c'est du concret puisqu'une réunion exceptionnelle du Comité est envisagée pour le mois de décembre prochain,
- pour FO Finances 64, nous avons rappelé notre demande, à ce jour restée sans réponse concrète, d'organisation d'une formation aux gestes et postures afin de prévenir les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS). Lorsque le Comité est contraint de procéder à l'achat de chariots pour le transport des charges lourdes pour 13 postes/services entre 2011 et 2012, on peut être légitimement amené à penser qu'il y a là matière à réflexion,
- pour FO Finances 64, nous avons demandé un sondage dans les postes et services afin de mesurer l'indice de satisfaction ou d'insatisfaction par rapport aux actions de travaux et d'équipement réalisées par le CHSCT. En effet, le Comité manque cruellement de remontées d'informations en ce sens ce qui ne facilite pas son action au quotidien,
- lors du CHSCT du 29.03.2012, FO Finances 64 avait demandé que les agents des plateaux SIP-SIE soient équipés, sur demande de leur part, de casques téléphoniques à l'instar de ceux des Centres de Renseignements Téléphonés (CRT). Lors du Comité du 3.07.2012, nous avons rappelé ce souhait et l'Administration nous avait alors répondu que le recensement exact des besoins restait toujours à faire, de même que le choix du matériel à retenir pour être compatible avec les appareils téléphoniques de notre réseau. Ce 19 septembre, force est de constater qu'il n'y a visiblement aucune avancée significative de quelque nature que ce soit sur ce sujet. Depuis le début de cette année, nous avons maintenant très clairement le sentiment que ce sujet n'intéresse pas l'Administration visiblement obnubilée par ses impératifs budgétaires. C'est inacceptable, ce que nous n'avons pas manqué de faire remarquer à la Direction Locale. La campagne IR 2012 a été vécue sans aucune amélioration, il serait vraiment très regrettable de manquer l'opportunité de satisfaire les agents à l'occasion de celle de 2013. Un engagement de mener à bien rapidement le recensement demandé semble néanmoins avoir pu être obtenu ce jour de la part du Président. Affaire à suivre...
- concernant l'état des revêtements de sols du service de la Dépense de la DDFIP, il a été fait remarquer qu'à ce jour, l'opération minimale de nettoyage de la moquette qui avait été préconisée faute de remplacement de celle-ci n'avait toujours pas été réalisée. L'Administration a alors rétorqué « qu'il était impossible de procéder au nettoyage tant que le service ne serait pas correctement rangé » (sic). En deux mots, les agents sont responsables des mauvaises conditions de travail dans lesquelles ils sont contraints de travailler chaque jour ! Il faut avouer que c'est un raisonnement particulièrement mesquin de la part de l'Administration. Pour FO Finances 64, nous avons proposé qu'une réflexion concrète soit menée sur la réorganisation complète du service afin de pouvoir ensuite envisager le remplacement pur et simple de la moquette par un revêtement thermoplastique. Dans le même registre, il conviendra d'ailleurs de ne pas oublier la Pairie Départementale qui est confrontée au même problème.
- L'arrivée des collègues de la DDFIP de la rue Lapouble dans leurs nouveaux locaux du 2 Place d'Espagne pourrait être envisagée pour la fin du mois de mars 2013. Actuellement, une centaine de places de parking seraient disponibles pour un total actualisé d'environ 125 demandes. La Direction Locale se livrerait depuis peu à un « nettoyage des fichiers » concernant les attributions de cartes de stationnement. En effet, il semblerait que « suite à des erreurs d'appréciation de distance domicile/travail, certaines cartes auraient été octroyées à tort » (sic) et que des restitutions soient d'ailleurs en cours. Pour FO Finances 64, nous avons fait remarquer à l'Administration qu'au travers du démenagement de l'immeuble de la rue Lapouble, la DGFIP va réaliser la « bagatelle » de 180 000,00 € d'économie de loyers annuels. Aussi pourrait-elle abonder un tant soit peu notre département afin qu'il soit possible de prendre à bail quelques emplacements supplémentaires de parkings...

Pour FO Finances 64, tout doit être mis en œuvre pour que soit garantie en permanence une politique d'hygiène de santé et de sécurité au travail qui soit de haut niveau dans notre département. A nos yeux, cette garantie passe avant toute chose par le bon fonctionnement du CHSCT trouvant sa base sur le respect du dispositif réglementaire et de ses évolutions sans que ce dernier soit laissé à la libre appréciation de l'Administration.

Or, lors de ce Comité, nous avons encore eu un peu plus le sentiment que la logique financière prime désormais sur tout le reste, et nous le déplorons. L'hygiène, la santé et la sécurité touchent à l'humain nous semble-t-il. Aussi, lorsqu'un besoin qui s'avère légitime est exprimé par un agent, il faut à notre sens tout faire pour le satisfaire, d'autant plus que des crédits réservés existent : ceux précisément du CHSCT.

Faites-vous entendre en émergeant régulièrement les Registres Santé et Sécurité au Travail, en saisissant le Médecin de Prévention, en alertant vos représentants Force Ouvrière.

Vos représentants Force Ouvrière au CHSCT

Christine Gabarrus (Trésorerie d'Hasparren, tél 05 59 29 61 17)

Michel Bejon (SIP d'Oloron Ste Marie, tél 05 59 88 66 70)

Patrick Girault (Conservation des Hypothèques Pau 1^{er} bureau, tél 05 59 98 69 28)

Olivier Déat (Trésorerie de Morlaàs, tél 05 59 33 40 71)